

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025/2026

Troisième de l'enseignement agricole

A lire avant de compléter le dossier :

Complétez le dossier informatiquement avant impression et signature. Le dossier doit être apporté en mains propres à l'accueil du Lycée La Martellière avec l'ensemble des pièces obligatoires le mardi 3 Juin 2025.

Si vous n'avez pas accès à une imprimante, il est possible de récupérer une version imprimée de celui-ci à l'accueil.

Sommaire :

Informations aux familles	p.1
Dossier d'inscription	p.6
Informations bourses	p.10
Dossier de demande de bourses.....	p.12
Fiche urgence	p.16
Fiche santé	p.18
Droit à la vie privée et à l'image	p.20
Formulaire d'adhésion ACELM	p.22
Formulaire de prélèvement automatique	p.24
Élèves a besoins éducatifs particuliers	p.26
Liste des documents à joindre au dossier	p.28

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Contacts

Directeur	epl.voiron@educagri.fr	04 .76.05.02.66
CPE	cpe-lpa.voiron@educagri.fr	04.76.05.77.84
Vie scolaire	vs-lpa.voiron@educagri.fr	04.76.05.77.84
Standard	epl.voiron@educagri.fr	04.76.05.02.66
Gestionnaire	mireille.toubeix@educagri.fr	04.76.05.77.82
Service informatique		04.76.05.02.66
Service infirmerie	aline.faura@educagri.fr	04.76.05.77.88

Dates d'inscriptions

3 juin 2025	13 juin 2025	30 juin 2025	1 ^{er} juillet 2025
3 EA	1 SAPAT 1 CV TERM CV T SAPAT CAPA 2	2 SAPAT 2 CV CAPA 1	2 SAPAT 2 CV CAPA 1
8H-12H	9H-12H 13H30-16H00	10H-12H	9H-12H

*Ce document est à conserver par les familles,
certaines informations peuvent être utiles tout au
long de l'année scolaire*

Régimes de pension

3 régimes sont proposés : externe, demi-pensionnaire et interne.

Dans ces deux derniers cas, les familles peuvent formuler une demande de **changement de régime uniquement d'un trimestre à l'autre** (demande à formuler par écrit auprès de Monsieur le Directeur avant la fin du trimestre en cours, applicable à compter du début du trimestre suivant).

Trimestre 1 : Septembre à décembre

Trimestre 2 : Janvier à mars

Trimestre 3 : Avril à juillet

Rappel : les frais de pension sont forfaitaires et indépendants du nombre de repas pris par les élèves. Les remises d'ordre ne peuvent être accordées que dans les conditions prévues par décision du Conseil d'Administration.

Montant **approximatif annuel** de la pension ou de la demi-pension (à régler en 3 trimestres)

Tarifs 2024/2025 à titre indicatif

Sur ces montants seront déduits les frais des périodes de stage professionnel

Elève interne	1660€
Elève demi-pensionnaire	697€

Formation optionnelle

► **CP JEPS AAVQ** (*Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention animateur d'activités et de vie quotidienne*).

Option de formation complémentaire bi-qualifiante associée à la formation Baccalauréat Professionnel « Services aux personnes et aux territoires » :

Montants pour **l'ensemble de la formation**, à régler en deux facturations, **non remboursables** en cas d'arrêt de la formation, quelle qu'en soit la raison :

- **une année de préformation (280 € à régler au cours du 1^{er} trimestre de seconde)**
- **deux années de formation (1 300 € pour les 2 ans, à régler au cours du 1^{er} trimestre de première).**

Aides financières

► Possibilité de percevoir des **Bourses Nationales d'étude accordées par le Ministère de l'Agriculture** en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge. Le dossier vous sera remis à la rentrée. La fiche « **Informations Bourses Nationales de Lycée de l'enseignement Agricole** » et à nous retourner complétée et signée à l'inscription.

► **Le Fonds d'Aide Régional à la Restauration (FARR)** permet d'aider les familles en difficulté à régler les frais de pension (aide accordée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes). Le dossier est à constituer et à rendre au bureau gestion au cours de l'année scolaire.

Trousseau à prévoir pour les internes

- 1 paire de draps, à renouveler régulièrement	- Protège-matelas imperméable obligatoire (90 x 200)
- Couvertures ou couette	- 2 cadenas
- Traversin avec housse ou oreiller avec housse	- 1 paire de chausson obligatoire

DEMANDE ET RENOUELEMENT DU PASS'REGION

VOUS N'AVEZ JAMAIS BENEFICIE DE LA CARTE PASS'REGION ?

Vous devez faire votre demande en ligne sur la plateforme régionale à l'adresse suivante :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Ou tapez "**Pass'Région**" sur votre moteur de recherche puis une fois sur le site (**Votre Espace Bénéficiaire**), allez dans :

DEPOSER UNE DEMANDE DE PASS'REGION > Suivre toutes les étapes

Pour faire cette demande il faut impérativement disposer :

- **une adresse électronique valide,**
- **une photo d'identité scannée au format PNG, JPEG ou JPG avec une taille de fichier inférieure à 2 Mo, ou bien d'une webcam permettant de réaliser votre photo directement depuis ce site.**

La plateforme de commande étant totalement dépendante des services de la Région, en cas de problème, il vous faut vous tourner vers le numéro d'assistance indiqué en "Préambule" de la demande (0 810 559 559)

VOUS ETES DEJA DETENTEUR D'UNE CARTE PASS'REGION AFFECTEE A NOTRE ETABLISSEMENT

Vous n'avez rien à faire, votre carte actuelle doit être conservée.

Le solde de bénéfice dont vous disposerez (avantages culturels et/ou bourse d'équipements) pour la rentrée sera automatiquement crédité par les services de la Région

VOUS ETES DEJA DETENTEUR D'UNE CARTE PASS'REGION AFFECTEE A UN AUTRE ETABLISSEMENT

Vous devez signaler votre situation lors de la remise du dossier d'inscription. Dans l'idéal, **prenez votre carte actuelle sur vous.**

Autrement les informations suivantes vous seront demandées (figurant sur votre carte) :

- ✚ Votre numéro de dossier
- ✚ L'établissement de rattachement

Lorsque nos services rapatrieront votre dossier dans notre établissement, vous recevrez une nouvelle carte gratuitement faisant figurer votre nouvelle affectation

VOTRE CARTE PASS'REGION VOUS L'AVEZ PERDUE OU CASSEE

Vous devez déclarer votre situation sur la plateforme de la Région à l'adresse suivante :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Ou tapez "**Pass'Région**" sur votre moteur de recherche puis une fois sur le site (**Votre Espace Bénéficiaire**) allez dans :

ME CONNECTER A MON COMPTE

Entrez les informations :

- ❖ **Numéro de dossier** -> ce numéro à 6 chiffres se trouve :
 - Dans un mail qui vous a été adressé lors de votre inscription au Pass'Région
 - Sur la carte Pass'Région
- ❖ **Mot de passe** -> vous l'avez défini lors de votre inscription

Le numéro de dossier et le mot de passe peuvent être récupérés en cliquant sur l'identifiant oublié ou sur le mot de passe oublié ou renvoyer le lien d'activation du compte.

1 - DEMARCHE

2 - DEMANDE DE CARTE (demander un duplicata)

3 - COCHER (recevoir dans mon établissement)

4 - COCHER (demande de refabrication)

Attention depuis la rentrée 2025 il n’y a plus de reconduction des bourses nationales, les familles doivent déposer un nouveau dossier chaque année à la rentrée scolaire.

– Avant de déposer un dossier, vous avez la possibilité de faire une simulation sur :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

– Si après simulation, vous estimez avoir le droit aux bourses nationales, vous pouvez retirer un dossier auprès du lycée ou le télécharger sur <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> (Cerfa n° 11779*11).

– La fiche "Informations Bourses Nationales de Lycée de l’Enseignement Agricole" doit nous être retournée **OBLIGATOIREMENT** complétée et signée (que vous déposiez ou non un dossier de demande de bourses).

-Les dossiers sont à déposer dès la rentrée scolaire. La date limite du 16 octobre 2025 est réservée aux entrées tardives.

TRANSPORTS

La région Auvergne-Rhône Alpes reprend l’exercice direct de la mission de transport scolaire pour cette rentrée 2025.

Dorénavant, les familles Iséroises sont invitées à formaliser, à compter **du 12 mai**, leurs demandes en ligne sur le site :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lisere-0> et **au plus tard le 19 juillet**, afin de bénéficier des aides et des services dès la rentrée.

Une majoration de 30 euros sera appliquée pour toute inscription postérieure à cette date.

Pour vous aider dans les démarches ⇨ 04.26.73.38.38

transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr

Pour les familles drômoises ⇨ la campagne se déroule **du mai 12 au 20 juillet 2025** via le site :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-drome>

Les élèves internes voyageant en train doivent toujours obligatoirement s’inscrire en renvoyant le formulaire d’inscription papier accompagné de la liasse papier SNCF AIS.

* Photo identité
Format
35mm×45mm
(Ne pas agraffer)

DOSSIER D'INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

(Sous réserve de l'avis favorable du conseil de classe)

L'ensemble du document doit être rempli lisiblement et en majuscule
Les informations d'identité doivent être strictement conformes aux
documents officiels (carte d'identité, passeport, titre de séjour, ...)



1 INFORMATIONS APPRENANT

Nom et prénom(s) de l'élève dans l'ordre de l'état civil (conforme aux documents d'identités officiels) :

Date et lieu de naissance : _____

Département de naissance : _____ Nationalité : _____

Téléphone portable de l'élève : _____ Mail élève : _____

(Si accord du responsable légal)

Entrant en :	<input type="checkbox"/> 3EA	<input type="checkbox"/> 2SAPAT	<input type="checkbox"/> 2CV	<input type="checkbox"/> CAPA1	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
--------------	------------------------------	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	---

Nom des derniers établissements fréquentés :

Années scolaires	Classe	Etablissement Scolaire + adresse
2024/2025		
2023/2024		
2022/2023		

2 REGIME

Je soussigné(e) , _____ , responsable légal et financier de l'élève, demande son admission au régime suivant :

Interne Demi-pensionnaire Externe

* Concernant les factures de pension pour la pension ou demi-pension

- **1 seul parent est destinataire des factures (adresse mail du responsable financier obligatoire)**

- **En cas de séparation :**

- si un des parents dépose un dossier de demande de bourses nationales, il sera de fait destinataire des factures.
- si aucun dossier de demande de bourses nationales n'est déposé, les parents indiquent ci-dessous le destinataire des factures (et signent tous les 2 ce dossier). **En cas de signature de ce dossier par un seul des 2 parents, il sera destinataire des factures**
- → Destinataire factures Responsable 1 **ou** Responsable 2

Facultatif : Fournir un jugement de divorce définissant le cadre de l'autorité parentale et/ou le mode de garde

3 RESPONSABLES LEGAUX

RESPONSABLE LEGAL 1 (personne physique ou morale)

Nom et prénom (conforme aux documents d'identités officiels) : _____

Adresse Postale : _____

N ° Voie ou lieu-dit : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ (Portable) : _____ ☎ (Fixe) : _____

☎ (Professionnel) : _____ ☒ E-Mail personnel : _____

Catégorie Socio-Professionnelle (CSP)** : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code Postale : _____ Commune : _____

RESPONSABLE LEGAL 2 (personne physique ou morale)

Nom et prénom (conforme aux documents d'identités officiels): _____

Adresse Postale : _____

N° Voie ou lieu-dit : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ (Portable) : _____ ☎ (Fixe) : _____

☎ (Professionnel) : _____ ☒ E-Mail personnel : _____

Catégorie Socio-Professionnelle (CSP)** : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code Postale : _____ Commune : _____

* * se référer la liste des professions et catégories socioprofessionnelles

Veillez indiquer les coordonnées d'une personne référente pouvant prendre en charge l'élève en cas d'urgence et d'indisponibilité des responsables légaux :

GESTION DES URGENCES

Nom et prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Lien de parenté : _____

GESTION DES AUTORISATIONS DE SORTIES (NE CONCERNE PAS LES ELEVES DE 3EME EA) : se référer au règlement intérieur

4 VIE SCOLAIRE

Cochez en fonction du régime de votre enfant :

Externe	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Autorisation de sortie quand une heure de cours se libère en fonction de l'emploi du temps. (Les externes quittent l'établissement sur le temps de pause de midi)
Demi-pensionnaire	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Autorisation de sortie quand une heure de cours se libère en fonction de l'emploi du temps.
Interne	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Autorisation quand une heure de cours se libère en fonction de l'emploi du temps.

Pour tout changement d'autorisation, une demande écrite en cours d'année devra être fournie sous format papier.

MOYEN DE TRANSPORT PERSONNEL

Mon enfant utilise un deux-roues, et souhaite accéder à l'abri mis à disposition : Oui Non

L'établissement est dégagé de toute responsabilité en cas de préjudice pouvant survenir à ce véhicule dans son enceinte)

Mon enfant utilise une automobile immatriculée : _____ et stationnera au niveau bas du parking de l'établissement.

5 SIGNATURES

En datant et signant ce document :

- J'atteste que toutes les informations transmises à l'établissement sont correctes et basées sur des documents officiels.
- J'atteste que j'ai pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Etablissement et de la Charte Informatique, **(documents déposés sur le site internet du lycée)**.
- Je m'engage à ce que, pour le bon fonctionnement de la scolarité de mon enfant, toutes modifications des informations présentées dans ce document soient signalées à l'établissement dès que possible afin que les différents services puissent effectuer les ajustements nécessaires.
- Je m'engage, si destinataire des factures, à payer les frais de pension et les frais divers de sa scolarité, pendant toute la durée de sa formation. A défaut de paiement, je reconnais m'exposer à ce que le recouvrement en soit poursuivi par tout moyen, conforme à la réglementation en vigueur.

A, _____, le / /

L'élève :	Responsable 1 :	Signatures précédées de la mention "lu et approuvé"	
		Responsable 2 :	Autre (précisez) :

6 REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Veillez noter que les informations demandées sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre demande d'admission. L'absence de réponse à un champ est susceptible de compromettre l'intégration de votre enfant dans nos effectifs.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sous l'autorité de la Direction.

Nous ne traitons ou n'utilisons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire au bon fonctionnement de la scolarité de votre enfant.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps de la formation, sauf si :

- Vous exercez vos différents droits concernant vos données.
- Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers

NOM - Prénom du représentant légal :

Adresse :

Mail : Tél :

NOM - Prénom de l'élève :

Etablissement d'accueil à la rentrée 2025 : Classe.....

Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :

- 4^{ème} et 3^{ème}
- 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel
- 1^{ère} et 2^{ème} année de CAPa

Je souhaite déposer une demande de bourse pour l'année scolaire 2025/2026

Je ne souhaite pas déposer de demande de bourse pour l'année scolaire 2025/2026



Cocher la case correspondant à votre choix



ATTENTION : il n'y a **PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE** dans l'enseignement agricole, et il n'y a plus de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.

Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2025/2026 doivent compléter un formulaire (*) de demande de bourse (Cerfa n°11779*11) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.

Dépôt des dossiers du 1^{er} septembre au 16 octobre (inclus) 2025

NB : Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 16 octobre.

(*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do.

Fait à

le.....

Signature du représentant légal :

Région :	Cadre réservé à l'administration	Année scolaire 2025/2026
Établissement :		Date de dépôt du dossier :

Lire la notice (pages 3 et 4 avant de remplir le dossier)
Le dossier (rubriques 1, 2 et 3) est à compléter en MAJUSCULE et au STYLO BILLE.
Il est à déposer auprès de l'établissement d'inscription, accompagné des pièces justificatives (voir notice)
entre le 1^{er} septembre et le jeudi 16 octobre (inclus) 2025.

1 - RENSEIGNEMENTS concernant les membres de la famille de l'élève				
L'élève pour lequel est demandée la bourse				
Numéro INA / Numéro INE		Date de naissance		
NOM	Prénom			
Nationalité	Fille <input type="checkbox"/>		Garçon <input type="checkbox"/>	
Enfant sous tutelle administrative, indiquez l'organisme				
Le demandeur				
=> Vous êtes :	Le père <input type="checkbox"/>	La mère <input type="checkbox"/>	Le tuteur ou représentant légal de l'élève <input type="checkbox"/>	L'élève majeur autonome <input type="checkbox"/>
NOM	Prénom			
Numéro fiscal				
Adresse				
Code postal	Commune			
Téléphone	Courriel			
Activité professionnelle	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>		Si Oui, profession	
Situation conjugale actuelle	Seul <input type="checkbox"/> préciser : Célibataire <input type="checkbox"/> ou Divorcé(e) / séparé(e) <input type="checkbox"/> ou Veuf/veuve <input type="checkbox"/>			
	En couple <input type="checkbox"/> préciser : Marié(e) <input type="checkbox"/> ou Pacsé(e) <input type="checkbox"/> ou En concubinage <input type="checkbox"/>			
=> Votre conjoint(e)/concubin(e)/ partenaire de Pacs :				
NOM et prénom	Lien de parenté avec l'élève			
Numéro fiscal				
Adresse				
Code postal	Commune			
Téléphone	Courriel			
Activité professionnelle	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>		Si oui, profession	
2 - RENSEIGNEMENTS concernant la scolarité de l'élève				
=> Établissement fréquenté l'année précédente en 2024-2025 :				
Nom de l'établissement		Commune		
Classe		Code postal		
L'élève était-il boursier en 2024-2025 ?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>		Avez-vous perçu la prime d'équipement ?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
Année d'obtention du diplôme national du brevet		Mention obtenue		Très bien - Bien <input type="checkbox"/> Assez bien ou aucune <input type="checkbox"/>
=> Établissement fréquenté à la rentrée scolaire 2025-2026 :				
Nom de l'établissement		Classe		
Régime de l'élève :	Interne <input type="checkbox"/>	Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/>	Externe <input type="checkbox"/>	

3 - ENGAGEMENT du demandeur

Je soussigné(e)

le/la représentant(e) légal(e) de l'élève

l'élève majeur autonome

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature

Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

La loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne foi de rectifier son erreur. Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à retard. **Si vous vous êtes trompé, signalez-le** dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant de la bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement.**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge du traitement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2018-494 relative à la protection des données

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

CADRE ÉTABLISSEMENT

Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés.

Date, signature et cachet de l'établissement

CADRE INSTRUCTION

SITUATION DU DEMANDEUR

Ressources	Enfants à charges	Échelon attribué	Bourse au mérite	Prime équipement	Prime internat

Montant annuel de l'aide :

Observations éventuelles :

NOTICE

Comment faire une demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Lire la notice.
- 2- Rassembler les documents justificatifs.
- 3- Remplir, dater et signer le formulaire.
- 4- Envoyer la demande ainsi remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé **entre le 1^{er} septembre et le jeudi 16 octobre (inclus) 2025.**

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale sur critères sociaux du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire aide à financer la scolarité des élèves inscrits en formation initiale scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire agricole, publics ou privés sous contrat et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

Qui peut faire cette demande ?

Un(e) responsable légal(e) de l'élève (parent ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.
L'élève majeur ou mineur émancipé, s'il est contribuable et autonome (à la charge de personne)

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits à la rentrée 2025 en classe de :

- 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole ;
- 2^{nde}, 1^{ère} ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel ;
- 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAPa.

Qui n'est pas concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

- Les apprentis (Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr>)
- Les étudiants inscrits en BTSa ou en CPGE (Pour en savoir plus rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille :

C'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 qui est pris en compte.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge des deux conjoints qui sont pris en compte.

(Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition. C'est la situation de concubinage au moment de la demande de bourse qui est prise en considération.)

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal en année 2024 :

- les enfants mineurs ;
- les enfants majeurs ;
- les enfants en situation de handicap.

Le barème d'attribution permet de déterminer, au regard des ressources et charges de la famille, s'il est ou non possible de bénéficier d'une bourse de lycée. Les plafonds de ressources du barème évoluent chaque année.

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2024 à ne pas dépasser	21 611 €	23 272 €	26 596 €	30 753 €	34 908 €	39 897 €	44 883 €	49 870 €

Il est possible de réaliser une estimation du droit à bourse à l'adresse suivante :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html> qui vous donnera une estimation de son montant.

Quels sont les documents justificatifs à joindre impérativement ?

- **Votre RIB**
- **Votre (vos) avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024**

Attention, l'avis de situation déclarative à l'impôt n'est pas valable. Seul l'avis d'imposition permet de valider votre droit à bourse. Si vous déclarez vos revenus en ligne, il sera disponible dans le courant de l'été dans votre Espace Particulier sur le site ou l'application impots.gouv.fr.

Documents complémentaires à fournir selon votre situation familiale :

1- Si vous vivez en concubinage au moment de la demande :

- L'avis d'imposition/non-imposition 2025 sur les revenus 2024 de votre concubin(ne).

2- Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition :

- Attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à votre charge ;
- Justificatif du changement de résidence de l'élève.

3- Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle :

- Copie de la décision de justice désignant le tuteur ;

ou

- Copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge.

Bourse au mérite

Qu'est-ce que la bourse au mérite :

Un complément de bourse dit « bourse au mérite » peut être attribué aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet (DNB). Peuvent y prétendre les élèves engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel et au CAPa.

- Joindre au dossier un justificatif d'obtention de la mention B ou TB.

Informations complémentaires

Une **prime d'équipement** peut être attribuée aux élèves boursiers qui accèdent en première année d'un cycle de certaines formations concernées par l'achat d'un équipement particulier (arrêté du 17 octobre 2016 du ministère chargé de l'agriculture listant les formations et spécialités concernées).

Une **prime d'internat** est versée aux élèves boursiers internes visant à couvrir les frais d'hébergement.

Ces primes sont versées automatiquement selon la situation de l'élève. Il n'y a pas de démarche particulière à faire. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève.

Une fois les 3 rubriques complétées, le dossier est à remettre, avec les justificatifs demandés, à l'établissement d'accueil, dans le respect des délais impartis et contre remise d'un accusé de réception (à conserver impérativement).

Document non confidentiel à remplir par la famille à chaque début d'année scolaire, à destination de la vie scolaire, des enseignants responsables des sorties et voyages scolaires, ainsi que des services d'urgences

Nom : **Prénom :**

Sexe : M F **Date de Naissance :**/...../..... **Lieu de naissance :**

Classe : **Régime :** INTERNE DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE

Téléphone de l'apprenant :/...../...../...../.....

Personnes à prévenir :

Mère	Père	Autre (préciser) :
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
.....
.....
Tel domicile :	Tel domicile :	Tel domicile :
.....
Tel travail :	Tel travail :	Tel travail :
.....
Portable :	Portable :	Portable :
.....

Adresse de l'élève si différente :

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler (*allergies, traitements, précautions à prendre*) :
.....
.....

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

❖ **En cas d'urgence :**

- Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.
- La famille est immédiatement avertie par nos soins.
- Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un responsable légal.
- Le retour au domicile ou au lycée est assuré par un responsable légal ou par ses propres moyens pour un élève majeur.

❖ **Pour les internes :**

- Le transport des consultations programmées (*médecin, dentiste, kiné, etc...*) sera assuré par un représentant légal.
- A défaut, l'élève pourra s'y rendre seul moyennant une autorisation signée par le représentant légal et l'accord de l'administration.

Date :

Signature du responsable légal ou élève majeur (précédée de la mention « Lu et approuvé »)



EPLEFPA La Martellière
38516 VOIRON CEDEX
0476050266

INFIRMERIE : 0476057788
aline.faura@educagri.fr

FICHE DE SANTÉ CONFIDENTIELLE

Cette fiche est confidentielle, elle est remettre avec la photocopie du carnet de vaccination sous **enveloppe cachetée et identifiée au nom et classe de l'élève**; ces données seront conservées 2 ans après le départ de l'apprenant et seront traitées par le personnel de santé de l'établissement et les médecins.

Nom : **Prénom :** **Date de naissance :**

Classe : 3ème CAPA SAPVER (1ère / 2ème année)

Bac pro Service aux personnes et territoires (2nde – 1ère – Term)

Bac pro Conseil Vente (2nde – 1ère – Term)

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX :

Personnels et/ou dans votre famille proche : père, mère , frères,soeurs, oncle, tante du 1er degré ?

(ex: asthme, épilepsie, cardiopathie, migraine, diabète, hépatite virale, douleurs menstruelles, difficultés psychologiques.....)

.....

TRAITEMENT(S) ÉVENTUEL(S) :

.....

Les traitements doivent être impérativement remis au service de l'infirmerie avec un duplicata ou une photocopie de l'ordonnance.

Avez vous des problèmes :

- de vue ? : **NON OUI** Portez vous des : lunettes lentilles Date dernier contrôle ophtalmo :
- dentaires ? **NON OUI** Date dernier contrôle :
- d'audition : **NON OUI** Date dernier contrôle :

Habitudes de vie : tabac : jamais occasionnel régulièrement nb/jour : depuis :

 alcool : jamais occasionnel régulièrement

 sport : jamais occasionnel régulièrement quel sport :

 sommeil : très bon bon moyen mauvais très mauvais

 moral : très bon bon moyen mauvais très mauvais

ALLERGIES : L'apprenant a-t-il des allergies ?

- Médicamenteuses ? **NON OUI** laquelle ?

.....nécessitant un PAI ? **NON OUI**

- Alimentaires ? **NON OUI**

lesquelles ?.....nécessitant un PAI ? **NON OUI**

SEULES LES ALLERGIES ALIMENTAIRES JUSTIFIÉES PAR CERTIFICAT MÉDICAL ET PAI SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION PAR LE SERVICE DE RESTAURATION

- Autres ? **NON OUI**

lesquelles :.....nécessitant un PAI ?

DROIT A LA VIE PRIVEE ET A L'IMAGE

Demande d'autorisation à des fins pédagogiques et éducatives

Site <https://www.martelliere.voiron.educagri.fr> (Site de l'E.P.L.E.F.P.A. De Voiron)

Site : www.srd.fr/category/education/ édité par le réseau des lycées agricoles Auvergne-Rhône-Alpes

Photographies, films, enregistrements sonores

Je soussigné, Madame, Monsieur **Prénom** : _____ **NOM** _____

Autorise, à titre gracieux, les membres des équipes de direction et d'enseignement du LPA de VOIRON, à :

En ce qui me concerne (élève majeur) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> me photographier | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| <input type="checkbox"/> me filmer | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| <input type="checkbox"/> enregistrer ma voix | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |

Ou En ce qui concerne l'apprenant (**Prénom, NOM**) _____ dont je suis le représentant

légal (parent ou tuteur), et élève de la classe de _____

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> le photographe | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| <input type="checkbox"/> le filmer | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| <input type="checkbox"/> enregistrer sa voix | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |

Et à utiliser ces données à des fins pédagogiques et éducatives.

L'utilisation ne peut se faire que dans le strict cadre des moyens de communication électronique du lycée comme Instagram, Facebook, et LinkedIn, ainsi que sur son **site internet** <https://www.martelliere.voiron.educagri.fr> .

Cette autorisation d'utilisation a une durée de **validité d'un an**, soit de : **septembre 2025 à juin 2026**.

Conformément à la loi, le libre accès à ces données (photos, films, bandes sonores) est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait, et décider de leurs retraits le cas échéant.

Date et signature de l'élève majeur ou du représentant légal	Date et signature du directeur de l'établissement
--	---

ADHÉSION ACELM (Association Éducation Loisirs Martellière)



Rejoignez l'ACELM dès septembre !

L'ACELM participe à la vie du lycée sur le temps extrascolaire.

Elle réunit des clubs et activités organisés à l'initiative des élèves et/ou des enseignants.



Elle organise des sorties culturelles et de loisirs en soirée et le mercredi après midi. (cinéma, concert, théâtre, spectacles, bowling...).

Elle gère le foyer des élèves (vente de boissons chaudes, croissants...)

Elle forme aussi ses adhérents à la vie associative et aux responsabilités de gestion et d'organisation.



Pour participer aux activités de l'association, il faut être adhérent.e. !



La cotisation annuelle de 15 euros donne droit à la gratuité de certaines activités et à des tarifs préférentiels pour les autres.



ADHÉSION à l'ASSOCIATION

Nom :

Prénom :

Classe :

Adhère à l'association pour l'année scolaire 2025-2026.

Joindre un chèque (ou espèce) à l'ordre de l'ACELM d'un montant de 15 EUROS min (par élève et par année)

Merci de signer les autorisations au dos de cette feuille



ANNÉE 2025/2026

AUTORISATIONS pour l'association

Je soussigné(e)
représentant légal de l'élève (nom et prénom).....

Autorise l'élève à participer aux activités culturelles de l'ACELM du lycée la Martellière sur l'établissement ou sur des sites extérieurs, les mercredis après-midi et/ou les soirées de la semaine pour l'année scolaire 2025/2026

Autorise l'élève à être filmé/ enregistré et/ou photographié à des fins strictement pédagogiques et à apparaître sur le site, facebook et instagram du lycée.

Fait à Le

Signature du responsable légal (si élève mineur)
ou de l'élève si majeur.



PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Autorisation Apprenants Lycée

NOM et Prénom APPRENANT :

Classe/ Section :

LYCEE

NOM et Prénom Payeur :

Qualité : :

Prélèvement mensuel échelonné en 9 échéances, de novembre à juillet.

Les prélèvements sont opérés aux alentours du 10 de chaque mois. La dernière échéance permettra la régularisation finale de l'échéancier. Vous recevrez un échéancier de prélèvement avec les montants et les dates prévisionnelles de prélèvement.

N° ICS établissement : FR20ZZZ558855

VOS REFERENCES BANCAIRES A COMPLETER

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER*
Nom / Prénom *:
Adresse * :
DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DE COMPTE *
Nom de votre banque* :
Adresse * :

DESIGNATION DU CREANCIER
EPLEFPA VOIRON La Martellière Agence Comptable agence-comptable.isere@educagri.fr
TRESOR PUBLIC GRENOBLE
Direction Départementale des Finances Publiques Rue de Belgrade 38000 Grenoble

DESIGNATION DE VOTRE COMPTE BANCAIRE A DEBITER *

CODE BIC OU SWIFT*	IBAN*
.....	FR

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous, à compter de la date de la signature de la présente.
En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec l'établissement.

Je joins un exemplaire du RIB du compte à prélever (compte ouvert au nom du/des titulaire(s) indiqué sur l'autorisation de prélèvement)

Date

Signature du titulaire

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Lycée Professionnel Agricole « La Martellière »
56 rue de la Martellière – 38516 VOIRON Cedex – Tél. 04 76 05 02 66

ELEVES A BESOINS EDUCATIFS **PARTICULIERS**

Votre enfant a des troubles d'apprentissage, dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysphasie, troubles de l'attention...

Dans sa scolarité d'origine des aménagements lui ont été octroyés, reconnus ou non par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Nous souhaitons pouvoir continuer à mettre en place pour lui un accompagnement personnalisé, et faire les demandes d'aménagements aux examens.

Vous devez donc, pour permettre à votre enfant d'être accompagné rapidement, fournir obligatoirement les pièces suivantes selon la situation de votre enfant :

- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- PRRE (Le Programme Personnalisé de Réussite Educative)
- PPS (Le Projet Personnalisé De Scolarisation)
- GEVASCO (Guide d'Evaluation des Besoins de Compensation en matière de Scolarisation)
- Aménagement aux examens (DNB/BAC/CAPA)
- Bilan récent médecins spécialisés ou orthophoniste (-5ans)
- Notification de décision CDPAH si AESH, Ulis pro.

Les fiches et les documents sont à rapporter le jour de l'inscription.

NOM, Prénom :

CLASSE :

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

ELEVE ENTRANT

- La fiche d'urgence
- La fiche de santé confidentielle
- Photocopie des vaccins
- La fiche « Informations Bourses Nationales » : **à retourner signée même si vous ne faites pas la demande**
- Dossier de bourse (**si vous êtes éligibles après simulation**)
- Un Relevé d'Identité Bancaire du Responsable Légal (celui du Responsable qui perçoit les bourses)
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile)
- Une photocopie du livret de famille **en entier**
- Droit à l'image
- La demande d'adhésion à l'Association Communauté Éducative La Martellière (ACELM) et à l'Association Sportive (AS)

ELEVE ENTRANT

- Le dossier d'inscription (soigneusement rempli et signé)
- 1 photo d'identité récente pour les élèves entrants (aux dimensions réglementaires 35×45mm) avec nom, prénom et classe écrits à l'arrière

FACULTATIF

- Parents séparés ou divorcés : une copie du jugement de divorce.
- Elèves A Besoins Educatifs Particuliers
- L'autorisation de prélèvement automatique pour la pension (fournir un Relevé d'Identité Bancaire)

POUR L'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU BREVET DES COLLEGES

ELEVE ENTRANT

- Une photocopie recto/verso de la carte d'identité ou passeport (en cours de validité)